سُورَةُ الْمَاعُونِ

107 - SOURATE DU SECOURS

7 versets

Le trois premiers versets révélés à Médine et les quatre derniers à La Mecque

Révélée après la sourate de la Passion des Richesses

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

أَرَءَيْتَ ٱلَّذِى يُكَذِّبُ بِٱلدِّينِ ﴿١﴾ فَذَٰلِكَ ٱلَّذِى يَدُعُّ ٱلْيَتِيمَ ﴿٢﴾
وَلَا يَحُضُّ عَلَىٰ طَعَامِ ٱلْمِسْكِينِ ﴿٣﴾ فَوَيْلٌ لِّلْمُصَلِّينَ ﴿٤﴾ ٱلَّذِينَ هُمْ عَن
صَلَاتِهِمْ سَاهُونَ ﴿٥﴾ ٱلَّذِينَ هُمْ يُرَآءُونَ ﴿٦﴾ وَيَمْنَعُونَ ٱلْمَاعُونَ ﴿٧﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

'ara'yata-l-laḏî yukaḏḏibu bi-d-dîni (1) faḏâlika-l-laḏî yad''u-l-yatîma (2) walâ yaḥuḍḍu 'alâ ta'âmi-l-miskîni (3) fawaylun lil-muṣallîna (4) l-ladîna hum 'an ṣalâtihim sâhûna (5) l-laḏîna hum yurâ'una (6) wa yamna'ûna-l-mâ'ûn (7).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Veux-tu connaître celui qui traite nos signes de mensonge? (1) C'est lui qui repousse l'orphelin, (2) qui n'encourage pas à faire l'aumône. (3)

Malheur aux croyants, (4) qui négligent de faire la prière, (5) qui cherchent à paraître, (6) et ne servent pas leur prochain (7).

O Mouhammed, lui dit Dieu, que penses-tu de celui qui traite de mensonge le Jugement où chacun sera rétribué selon ses œuvres. C'est lui qui repousse l'orphelin, l'opprime sans le nourrir et sans être bienveillant à son égard, qui n'encourage personne à nourrir le pauvre.

«**Malheur aux croyants qui négligent de faire la prière**» Ibn Abbas l'a commenté et dit: «Il s'agit des hypocrites qui font la prière pour être vus des hommes mais ne la font pas dans leur solitude». Cela signifie aussi les gens qui doivent s'acquitter de la prière mais la négligent volontairement soit sans la faire ou ils la font en dehors de son temps déterminé. Quant à 'Ata Ben Dinar, il a ajouté: et ceux qui ne la font pas comme il se doit en se recueillant et en méditant et appréciant ses mérites.

Il est cité dans les deux Sahih que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Telle est la prière de l'hypocrite (3 fois). Il s'assied pour regarder le soleil, et lorsque celui-ci sera entre les deux cornes du démon, (c.à.d prêt à se coucher) il se lève et fait quatre rak'ats à la hâte sans y mentionner Dieu comme il se doit» ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)»***. Il retarde la prière de l'asr -qui est la prière intermédiaire- jusqu'au dernier moment permis, qui est un temps répugné, il la fait à la hâte sans se recueillir dans ses inclinaisons et prosternations. Peut-être, ce qui le porte à le faire en ce moment-là est son désir de paraître devant les autres sans qu'il ait le but d'obtenir la satisfaction de Dieu, c'est comme il n'a prié du tout. Dieu a dit à son propos: «**Les hypocrites cherchent à tromper Allah; c'est Lui qui les trompera. Quand il se lèvent pour prier, ils se meuvent paresseusement, cherchent à ce qu'on les remarque. Mais ils ne prient Allah que du bout des lèvres**» [Coran IV, 142].

Ces gens-là sont remplis d'ostentation. A ce propos, Ibn Abbas rapporte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «À l'Enfer, il y a une vallée dont l'Enfer lui-même en demande refuge auprès de Dieu contre elle quatre cent fois par jour. Cette vallée est réservée à ceux de la communauté de Mouhammed qui retiennent par cœur le Livre de Dieu, qui font l'aumône en vue d'un autre que Dieu,

qui font le pèlerinage et qui combattent en agissant par ostentation» ***(Rapporté par Tabarani).***

Pour expliciter ce verset et montrer son but exact, les ulémas ont avancé: quiconque fait une œuvre, que les hommes la sachent, ce qui lui procure une certaine plaisance, cela n'est plus de l'ostentation. Ils ont cité à l'appui ce hadith qu'a rapporté Abou Houraira. Il a dit: «Je priais quand un homme entra chez moi. Ceci me plut. En faisant part au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, il me répondit: «Deux récompenses te sont imparties: la première pour avoir fait la prière étant seul, et la deuxième quand on t'a vu prier» ***(Rapporté par Hafedh Al-Mousli).***

«Et ne servent pas leur prochain» D'abord Dieu en parle d'eux en disant qu'ils ne L'adorent pas comme il se doit, puis ne rendent pas service à autrui par exemple en prêtant un ustensile à un voisin qui est tenu de le rendre aussitôt après usage. Ceux-ci refusent à plus forte raison de verser la zakat sur leurs biens et de faire l'aumône. Al-Hassan Al-Basri a décrit cet homme et dit: «Quand il prie, il le fait pour être vu des autres, s'il manque de s'en acquitter, il n'éprouve ni regret ni remords, et il refuse de verser la zakat sur ses biens».

On demanda à ibn Abbas d'interpréter le mot: «secours», il répondit: Il s'agit de prêter un ustensile tel que la hâche, la marmite, le seau et d'autres objets qui leur sont pareils.

Ikrima, quant à la lui, a avancé: Le plus grand secours est la zakat sur ses biens, et le moins considéré est le fait de prêter le tamis, le seau, l'aiguille etc... Enfin il est dit dans un hadith: «Tout acte de bien est considéré comme aumône».